

Première édition
2004-07-15

AMENDEMENT 1
2013-09-01

**Reconnaissance et essais
géotechniques — Dénomination,
description et classification des
sols — Partie 2: Principes pour une
classification**

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW

*Geotechnical investigation and testing — Identification and
classification of soil — Part 2: Principles for a classification*

AMENDMENT 1

ISO 14688-2:2004/Amd 1:2013

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013>



Numéro de référence
ISO 14688-2:2004/Amd.1:2013(F)

© ISO 2013

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 14688-2:2004/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2013

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/CEI, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2, www.iso.org/directives.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou sur la liste ISO des déclarations de brevets reçues, www.iso.org/patents.

Les éventuelles appellations commerciales utilisées dans le présent document sont données pour information à l'intention des utilisateurs et ne constituent pas une approbation ou une recommandation.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 182, *Géotechnique*, sous-comité SC 1, *Recherches et essais géotechniques*.

[ISO 14688-2:2004/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 14688-2:2004/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013>

Reconnaissance et essais géotechniques — Dénomination, description et classification des sols — Partie 2: Principes pour une classification

AMENDEMENT 1

Page 5, 4.5

Modifier le titre du Tableau 3 comme suit:

«Classification des sols ≤ 2 mm ayant des constituants organiques».

Modifier la phrase sous le Tableau 3 comme suit:

«La classification des sols > 2 mm est fondée sur le type de matière organique et le type de sols organiques, sur l'origine génétique et le degré de décomposition des constituants organiques.».

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 14688-2:2004/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 14688-2:2004/Amd 1:2013](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f9827416-8fba-4f2e-ad9c-99e2a2f10728/iso-14688-2-2004-amd-1-2013>